

Référentiel de compétences spécifiques à l'accompagnement en démarche bilan-portfolio.

Tirée du label de l'ARRA, partie C – Les prestataires

Compétences

Cette démarche se fait sous la conduite d'une personne dont les compétences sont décrites ci-après :

Compétences à l'accompagnement	Connaissances mobilisées	Capacités
Informar les personnes sur le bilan portfolio (démarche, méthode) et le potentiel d'utilisation du portfolio	<ul style="list-style-type: none"> • Historique de la reconnaissance des acquis • Méthode-étapes • Concepts (compétences, ressources, expérience), • Sources de la démarche, philosophie et valeurs • Différents objectifs possibles du portfolio • Acteurs en lien avec la reconnaissance des acquis (ARRA, Institutions de formation, centres de bilan) • Différence entre RA et VAE • Différence entre formation formelle, informelle, non formelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire un entretien • Clarifier la demande • Identifier et vérifier l'adéquation entre les objectifs de la personne et la démarche • Recueillir des informations actuelles • Transmettre et expliquer clairement les concepts/ méthodes et les vulgariser • Vérifier la motivation et les pré-requis, la capacité d'expression orale et écrite, le niveau socio-culturel de la personne • Maîtriser l'explication des différentes étapes de la démarche portfolio
Concevoir un dispositif d'atelier bilan- portfolio tenant compte de la spécificité des divers contextes et du public	<ul style="list-style-type: none"> • Différents supports existants : EFFE, support ARRA, autres • Les principes propres à l'adulte en situation de formation : stades et conditions de l'apprentissage, spécificités de l'adulte apprenant 	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des outils pédagogiques • Créer et adapter les supports en fonction de la population – en fonction des spécificités des groupes/des participant-es

	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques du public cible et des contextes concernés (institutionnel et/ou politique, social et économique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer des exigences dans la progression de la démarche (séquencer les étapes) – en fonction des spécificités des groupes/des participant-es • Maîtriser les outils informatiques pour la création des supports et des divers documents • Structurer le temps de travail • Créer un environnement physique propice à la formation
<p>Animer un atelier bilan-portfolio en groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamique des groupes restreints • Gestion des émotions en groupe • Techniques diverses d'animation : travail en groupe, brainstorming, exposés, photolangage, méthodes actives, méthodes stimulant la créativité, etc. • Gestion des conflits, des désaccords, des différences de positions • Déontologie et éthique de l'accompagnement basée sur le respect inconditionnel de la personne et la conviction de son potentiel de développement et d'autonomie (charte ARRA) • Techniques de la relation d'aide et d'accompagnement • Outils du coaching : attitudes facilitantes/stimulantes, contrat, etc. • Différences entre formation, accompagnement et thérapie • Théories de l'apprentissage • Théorie de l'analyse du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les objectifs de formation • Créer un climat de confiance • Fixer et garantir les règles de fonctionnement du groupe • Observer les interactions • Observer l'évolution du groupe • Être à l'écoute et sans jugement de valeur concernant les personnes • Réguler le groupe avec souplesse • Favoriser les échanges et l'écoute interpersonnelle • Identifier et analyser ses propres émotions et réactions pour moduler l'animation • Maîtriser les diverses techniques d'animation, savoir les expliquer et les utiliser à bon escient • Conseiller, donner des explications au niveau méthodologique • Adapter et faire du « sur mesure » pour les situations particulières • Anticiper les difficultés par une attitude claire et des

		<p>régulations aussi fréquentes que nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer régulièrement le degré de satisfaction des participant-es face à leurs attentes et objectifs • Gérer la dynamique entre les participant-es et le formateur-trice
<p>Accompagner un participant dans une démarche individuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déontologie et éthique de l'accompagnement basée sur le respect inconditionnel de la personne et la conviction de son potentiel de développement et d'autonomie (charte de l'ARRA) • Techniques d'entretien de la relation d'aide et d'accompagnement (principes) • Outils du coaching : attitudes facilitantes/stimulantes, contrat, etc. • Différences entre formation, accompagnement et thérapie • Théories de l'apprentissage • Théorie de l'analyse du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Expliciter ses propres valeurs et postulats concernant la personne, les expériences, l'apprentissage • Différencier clairement formation, accompagnement et thérapie • Appliquer la déontologie explicitée dans la charte de l'ARRA • Faire preuve d'empathie • Pratiquer l'écoute active • Sécuriser la personne • Identifier et nommer les attentes au début de la démarche et les réinterroger en cours de processus • Si besoin, clarifier la demande • Maîtriser les outils courants du coaching : reformuler, synthétiser, poser des questions ouvertes, faciliter des prises de conscience, recadrer, recontextualiser de manière respectueuse • Utiliser la technique d'entretien adéquate à la situation • Garder une position méta • Prendre de la distance, de la hauteur, lâcher-prise du problème d'autrui = se positionner en « compagnon de route » • Observer et décrypter le comportement non-verbal

		<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les compétences de chaque personne et les verbaliser lorsque nécessaire • Utiliser un langage clair et adapté à l'adulte • Clarifier sa relation au pouvoir et à l'autorité
<p>Mener des entretiens d'analyse d'expériences destinés à l'identification du potentiel des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'explicitation (P. Vermersch) • Objectifs (concepts de base) sur l'explicitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier à quel moment les techniques d'explicitation sont utiles • Clarifier ces techniques pour les participants • Axer les questions ouvertes sur le « comment » • Trouver le niveau optimal d'analyse • Favoriser la prise de conscience des événements et des compétences en adaptant le rythme du questionnement à la personne et en laissant suffisamment d'espace-temps entre les questions
<p>Evaluer un portfolio en fonction des objectifs fixés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de l'ARRA pour l'élaboration du rapport de conformité • Les différentes formations existantes pour lesquels un portfolio peut être demandé • Les situations pour lesquelles la démarche de bilan peut être pertinente 	<ul style="list-style-type: none"> • Poser des critères et des exigences clairs en termes de présentation des documents, respect des délais • Re-vérifier avec le-la/les participant-e-s la pertinence des objectifs initiaux • Evaluer l'atteinte des objectifs énoncés • Evaluer selon les critères de conformité • Proposer des pistes de remédiation si nécessaire ou des corrections

<p>Réfléchir sur sa propre pratique et ses propres expériences</p> <p>(réseau/ intervision)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des réseaux existants : Rés'effe, ARRA 	<ul style="list-style-type: none"> • S'observer agir • S'auto-évaluer • Apprendre de l'expérience • Demander/accepter de la supervision • Développer la solidarité et les échanges de pratiques • Participer aux échanges de pratiques • Partager ses connaissances et sa pratique professionnelle • S'informer des développements dans le champ de la reconnaissance et de la validation des acquis de l'expérience, aux niveaux théorique et pratique
---	---	---

Formation requise

- Être en possession d'un titre professionnel reconnu.
- Être en possession d'un titre reconnu de formateur/formatrice d'adultes (pour l'animation de groupes) ou d'une formation reconnue en accompagnement et conseil (pour l'accompagnement individuel).
- Avoir fait une démarche en reconnaissance des acquis et avoir constitué son document.
- Posséder de bonnes connaissances dans le domaine de la reconnaissance des acquis.
- Avoir fait une formation spécifique à l'accompagnement de bilan- portfolio de compétences et/ou démontrer des compétences équivalentes.
- Avoir été supervisé-e par un membre reconnu par l'ARRA et/ou participer à une Intervision.

N.B. Pour toute précision concernant les termes spécifiques, se référer au classeur « Portfolio personnel de compétences », édité par l'ARRA.